



PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

CCNM n° 2025/1165
Reçu le 18/8/25
origine service : Pd + DGS URBA
Pôle départemental de
lutte contre l'habitat
indigne

Chaumont, le 25 juillet 2025

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre l'habitat indigne constitue une priorité constante de l'action de l'État, mobilisant l'ensemble des partenaires institutionnels au service de la dignité et de la sécurité des habitants. Dans ce cadre, la plateforme nationale **Signal Logement** (www.signal.logement.gouv.fr), mise à disposition par le ministère chargé du logement, permet à toute personne confrontée à une situation de mal logement ou d'habitat potentiellement indigne de signaler en ligne les difficultés rencontrées.

Cet outil numérique vise à simplifier et harmoniser la réception des signalements en centralisant les informations utiles pour les transmettre efficacement aux services compétents. Il renforce la coordination entre les acteurs et améliore la réactivité dans le traitement des situations préoccupantes, notamment celles relevant de l'insalubrité.

Pour favoriser la bonne diffusion de cet outil auprès des usagers et relais de terrain (services communaux, travailleurs sociaux, associations, professionnels de santé...), une **plaquette de présentation** vous est transmise en pièce jointe. Je vous invite à en assurer une large diffusion à l'échelle locale, notamment via vos sites internet, guichets d'accueil ou supports de communication.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour relayer ce dispositif au plus près des territoires et renforcer ainsi l'efficacité collective de la lutte contre l'habitat indigne.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Sous-préfet de Saint-Dizier,
Sous-préfet référent « habitat indigne »

Jean-Philippe HORREARD



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Avec Signal logement,
sortez du mal logement !**

www.signal-logement.beta.gouv.fr



**Votre plateforme gratuite pour signaler
vos problèmes et être accompagné
dans leur résolution.**



Flashez pour signaler !



**En quelques clics,
je signale mon problème sur**

Signal logement



signal-logement.beta.gouv.fr

Votre service public en ligne

Signal logement, le service public de lutte contre le mal logement en Haute-Marne

Signal logement est une **plateforme publique gratuite** qui permet de signaler une situation de mal logement en quelques clics depuis un ordinateur, un portable ou une tablette.

Une fois le signalement déposé, Signal logement le transmet **aux services territoriaux compétents qui peuvent le traiter** depuis un espace de suivi dédié. Avec la plateforme Signal logement, les acteurs se coordonnent pour suivre l'avancée du dossier.



1
Vous avez repéré un ou des problèmes dans votre logement ?
Prévenez votre bailleur ou votre locataire par courrier recommandé.



2
Saisissez votre problème en quelques clics sur la plateforme Signal logement et recevez tout de suite un numéro de suivi, sans avoir à vous déplacer.



3
Signal logement qualifie votre problème et le transmet aux bons partenaires (ADIL, ARS, mairie...).
Vous n'avez pas à chercher !



4
Les partenaires reçoivent votre signalement et vous recevez des mises à jour sur l'état d'avancement.